

Siège : 13 bis Rue du Docteur Rocheblave 30260 QUISSAC
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf avril, à dix-huit heures et huit minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Piémont Cévenol s'est réuni dans le foyer de Quissac au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Fabien CRUVEILLER, Président de la Communauté de communes du Piémont Cévenol.

Date de convocation : le 23 avril 2026

Date d'affichage : le 23 avril 2026

Nombre de délégués : 56

En exercice : 56

Présents : 46

Votants : 46 + 7 = 53

Votants par procuration : 7

Absents excusés :

Absents : 3

Présents : MM. TRINQUIER Gilles, METGE Alain, GAUBIAC Laurent, CAHU Robert, ROUDIL Joël , FURESTIER David, MENVIEL Rémy, DAUTHEVILLE Jacques, JEAN Lionel, DELORME Jean-Martin, CONDOMINES Robert, MARTIN Laurent, CAUVIN Bernard, VIALA Christian, BUCHOU Serge, CASTELLVI Jean-Marie, TORTOSA Bruno, CAZALIS Sebastien, FOUGAIROLLE Michel, SEMENOFF Serge, Mme BRUNEL Isabelle, MM. CATHALA Serge, CHALIER Rémi, DREVON Nicolas, FIORENZANO Johan, Mme LE ROUX Laetitia, MM. MOH Cyril, BARON Jérôme, SALA Michel, ALLEN Cédric, Mme ENJOLRAS Nelly, M. GOURDIN Roland, Mme COSTA PORTA - JACQUET Arlette, M.MARTINEZ Aurélien, Mmes MEUNIER Hélène, REMILLY Christine, MM. DOMINICUS Romain, MAZAURIC Pierre, SOULIER Cyril, Mmes LEFORT Véronique, AGNIEL Virginie, M. MARION Cédric, Mmes OCHRYMCZUK Anny, LAURENT Stéphanie, M. MONEL José.

Procurations :

Mmes GOMEZ Magdaléna à Mme BRUNEL Isabelle

M. PINCHARD Philippe à M. CRUVEILLER Fabien

M. BERTO Stéphan à M. MARTINEZ Aurélien (jusqu'à l'arrivée de M. BERTO délibération 095)

Mme SEGURA Delphine à M. CAUVIN Bernard

M. CASTANON Philipe à M. MARTIN Laurent

M. WITSCHGER Olivier à Mme MEUNIER Hélène (jusqu'au vote de la délibération 072)

M. GAILLARD Olivier à Mme AGNIEL Virginie

Absents excusés :

Absents : MM. SIPEIRE Jacky, LAGARDE Jean-Louis, GRAS Guillaume

Secrétaire de séance : M. MOH Cyril

Début de séance : 18h08

Délibération n°068/2026 : Vote du budget principal exercice 2026

Robert CONDOMINES expose les conditions de préparation du budget général 2026 et il propose que celui-ci soit voté par chapitre. Cette proposition reçoit l'aval unanime de l'assemblée.

Avant de procéder au vote du budget, il indique qu'il y lieu de déterminer les principales caractéristiques des dépenses afférentes au compte 6232 fêtes et cérémonies. Il ajoute que l'article 6232 est rattaché au chapitre 011 charges à caractère général.

Il souligne que d'une manière générale, il s'agit de l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies, réceptions, manifestations organisées par la Communauté de Communes du Piémont Cévenol, telles que, par exemple les décorations, prestations servis lors des manifestations officielles, inaugurations, réunions publiques, cérémonies, vœux ou autres

- Les fleurs, gerbes, gravures, médailles, coupes, plaques, présents offerts à l'occasion de divers événements comme lors de manifestation sportives, culturelles, économiques et réceptions officielles...

- Le règlement de factures de sociétés ou troupes ou tout intervenant et autres frais et droits liés à ces prestations

- Les frais d'annonce, de publicité et de communication liées aux manifestations.

Pour l'exercice 2026, il cite les principales manifestations imputées sur ce poste qui représente 36 402€ soit 1.31% du chapitre 011.

Aucun n'observation n'étant formulée, le conseil communautaire décide d'affecter les dépenses telles que décrites ci-dessus aux comptes « 6232 - Fêtes et cérémonies », dans la limite des crédits inscrits au budget

Il présente ensuite les chiffres pour les sections de fonctionnement et d'investissement

Arrivée de David FURESTIER.

Le Conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612-1, L 2311-1 à L2343-2, Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la république, et notamment ses articles 11 et 13,

Vu le Code Général de la Fonction Publique (CGFP) adoptée par l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021, prise en vertu d'une habilitation octroyée par la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires en date du 22 avril 2026,

Considérant le résultat d'exécution du budget 2025 et l'affectation des résultats 2026 du budget principal en date du 22 avril 2026,

Considérant que les budgets 2026 doivent être votés avant le 30 avril 2026.

Considérant les produits attendus du FNB, du FB, de la TH, de la CFE, de la T.E.O.M. et de la GEMAPI,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

PROCEDE au vote par chapitre du budget principal

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	CHAPITRE	PROPOSITIONS	VOTES EXPRIMÉS
D E P E N S E S	011 - Charges à caractère général	2 776 487.31 €	Unanimité
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	6 812 651 .00 €	Unanimité
	014 - Atténuations de produits (attributions de compensation et FNGIR)	2 977 568.00 €	Unanimité
	023 - Virement à la section d'investissement	2 222 175.43 €	Unanimité
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	377 192.31 €	Unanimité
	65 - Autres charges de gestion courante	2 981 047.59 €	Unanimité
	66 - Charges financières	114 173.47 €	Unanimité
	67 - Charges exceptionnelles	5 000.00 €	Unanimité
	68 - Dotations aux provisions et dépréciations	2 075.93 €	Unanimité
		TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	18 268 371.04 €

	CHAPITRE	PROPOSITIONS	VOTES EXPRIMÉS
R E C E T T E S	002 - Résultat de fonctionnement reporté	2 869 365.51 €	Unanimité
	013 - Atténuations de charges	25 952.02 €	Unanimité
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	79 220.06 €	Unanimité
	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	922 168.00 €	Unanimité
	73 - Impôts et taxes	4 044 036.95€	Unanimité
	731 - Fiscalité locale	6 719 574.00 €	Unanimité
	74 - Dotations, subventions et participations	3 326 034.50 €	Unanimité
	75 - Autres produits de gestion courante	282 020.00 €	Unanimité
		TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	18 268 371.04 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

	CHAPITRE	PROPOSITIONS	VOTES EXPRIMÉS
D E P E N S E S	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	924 491.56 €	Unanimité
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	79 220.06 €	Unanimité
	16 - Emprunts et dettes assimilées	332 714.80 €	Unanimité
	20 - Immobilisations incorporelles	59 530.00 €	Unanimité
	21 - Immobilisations corporelles	2 251 305.58 €	Unanimité
	23 - Immobilisations en cours	1 239 392.30 €	Unanimité
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 886 654.30 €	

	CHAPITRE	PROPOSITIONS	VOTES EXPRIMÉS
R E C E T T E S	021 - Virement de la section de fonctionnement	2 222 175.43 €	Unanimité
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	377 192.31 €	Unanimité
	10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 491 226.96 €	Unanimité
	13 - Subventions d'investissement	796 059.60 €	Unanimité
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 886 654.30 €	

ADOpte à l'unanimité le budget principal exercice 2026

Pour mémoire les montants totaux des chapitres par section sont arrêtés comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	18 268 371.04 €	18 268 371.04 €
INVESTISSEMENT	4 886 654.30 €	4 886 654.30 €
TOTAL	23 155 025,34 €	23 155 025,34 €

DECIDE à l'Unanimité

- d'autoriser le Président à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil communautaire



République Française
Liberté, Egalité, Fraternité



Département du Gard
Arrondissement du Vigan
Communauté de Communes du Piémont Cévenol

Le Président

Fabien CRUVEILLER

Certifiée exécutoire compte-tenu :

- de la transmission en sous-préfecture le : 04.05.2026
- de la publication : 04.05.2026

REÇU EN PREFECTURE

le 04/05/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-030-200034411-20260429-CCPC_068_29